



Vivre ensemble l'Évangile dans le sillage de fondateurs au service de la mission de l'Église.

On m'a demandé un approfondissement de ce chemin que parcourent ensemble Institut et groupes de laïcs. Je le ferai comme ecclésiologue, c'est-à-dire comme un théologien spécialisé dans la mission de l'Église (quelle prétention !). Se situer comme théologien ne veut pas dire être en dehors de la réalité et vous ne serez donc pas surpris que je prenne en compte des dimensions pratiques ou des données qui relèvent des sciences humaines. Mon intention est de vous proposer des éléments de discussion et de discernement plutôt que des solutions toutes faites qui s'imposeraient.

Je vous propose trois préambules avant d'entamer le propos.

Premier préambule : Je reprends à mon compte la terminologie employée par Sœur Suzanne David dans sa conférence : « Pour simplifier le langage concernant les réalités et les situations, (...) : pour parler des Congrégations et autres modes de vie consacrée, j'utiliserai le mot Institut. Il signifiera, autant vie monastique que vie apostolique, et inclura les sociétés de vie apostolique. Pour parler des réalités concernant les laïcs, j'utilise soit le terme groupes, soit le terme Familles, sachant bien que, même si cela représente un petit nombre, ces groupes de laïcs comptent aussi pour membres des ministres ordonnés ».

Deuxième préambule : il n'y a pas d'automatisme ecclésial.

Sans aucunement nier la nécessité des institutions dans l'Église, il faut se garder de croire que parce qu'il y a une groupe formé, une famille déclarée, un institut, il y a forcément l'Évangile accueilli, vécu et annoncé, qu'il y a accueille de la vie de Dieu. C'est ce que j'appelle l'illusion de l'automatisme ecclésial. Parce qu'il y aurait une paroisse, il y aurait de la vie chrétienne. C'est souvent le cas mais pas forcément. Du coup, il devient plus intéressant de se poser la question des conditions pour qu'une institution chrétienne vive de la vie de Dieu et participe ainsi à la croissance de l'humanité.

Troisième préambule : la situation a déjà été signalée hier et vient à nouveau de l'être. Les types de collaboration et de liens entre les instituts et les groupes laïcs sont de nature très différente les uns des autres. Qu'y a-t-il de commun entre : l'appartenance à une fraternité dominicaine par exemple, le statut de laïc associé à une congrégation enseignante d'un directeur d'établissement scolaire par exemple, ou encore la mission d'un laïc membre d'un conseil d'administration d'une maison de retraite d'une Congrégation religieuse. Donner des repères théologiques communs à ces différentes situations tient de la gageure et vous ne serez pas étonnés si certains de mes propos ne sont pas pertinents pour la réalité que vous vivez. C'est la richesse de la réalité ecclésiale qui l'exige.

Mon propos se distribuera en quatre parties qui sont autant de commentaires du thème développé de ces deux journées et qui constitue le titre de mon intervention

I. Quelle est la mission de l'Église aujourd'hui ?

Ce thème de la « mission de l'Église » est présent dans le titre de notre rassemblement. Cette mission est probablement la même depuis toujours mais il y a de nombreuses manières d'évoquer et d'énoncer la mission de l'Église dans le monde. J'aimerais insister ici sur la mission de « réconciliation ». Je m'appuie sur le discours du pape François aux évêques du Brésil du 27 juillet 2013 : « (...) Depuis le commencement, Dieu donne un message de recomposition de ce qui est fracturé, de consolidation de ce qui est divisé. Murs, abîmes, distances encore présents aujourd'hui, sont destinés à disparaître. L'Église ne peut négliger cette leçon : être un instrument de réconciliation ». Cette manière d'envisager l'Église n'est

pas une lubie du pape François. C'est la réconciliation qui est le motif premier de l'Église dans l'Épître aux Éphésiens. Cette réconciliation a pour modèle la réunion des judéo-chrétiens et des pagano-chrétiens en une seule communauté ecclésiale. Cette réconciliation qui abat le mur de la haine est obtenue par la croix et la Résurrection du Christ et préfigure la réconciliation cosmique (*Éphésiens* 1, 23) et la réconciliation de tous les hommes avec Dieu et entre eux (*Éphésiens* 2, 14-22).

Pourquoi choisir de développer ici ce motif de la réconciliation dans le cadre de ce rassemblement particulier ? Trois raisons apparaissent ici :

- Parce que nous sommes dans une société (je me concentrerai ici sur la société française) qui est menacée par l'éclatement. Il y a plus de quinze ans j'avais déjà été sensible à l'alerte visionnaire du titre d'un livre du sociologue Alain Touraine : « Pourrons-nous vivre ensemble ? » (1997). Pourrons-nous vivre ensemble, nous qui sommes nés en France ou qui venons du Sud de Lampedusa, ou de l'Est de l'Europe ? Pourrons-nous vivre ensemble si les uns ont du travail (trop) et si d'autres en manquent ? Pourrons-nous vivre ensemble si les groupuscules fanatiques croissent dans chacune des religions ? Pourrons-nous vivre ensemble si certains croient en Dieu et d'autres n'y croient pas ? Pourrons-nous vivre ensemble si certains ont accès au système éducatif et d'autres non ? Pourrons-nous vivre ensemble si certains ont accès au système de santé et d'autres non ? Pourrons-nous vivre ensemble si nous sommes tellement personnellement divisés (intérieurement) que nous ne pouvons plus entrer en relation avec l'autre ? « Vivre ensemble l'Évangile » (Cf. titre du rassemblement) se situe au milieu de ces questions si nous considérons que le Salut apporté par Jésus-Christ est justement le fait d'abattre les murs de haine et de séparation (*Ephésiens* 2, 14 et 18) « Dans sa chair, il (Christ-Jésus) a fait des deux un seul, il a détruit le mur de séparation la haine. Oui par lui nous accédons les uns et les autres en un seul Esprit près du Père ». S'il y a un sens à un chemin entre des instituts et des groupes laïcs dans des familles spirituelles c'est d'abord pour être présents et à l'action sur ces terrains. Cela n'est pas une nouveauté et nombreux sont les charismes des fondateurs et des instituts qui rejoignent ces questions ou nombreuses sont les familles dont l'esprit consiste à faire vivre réellement l'Évangile dans ces domaines particuliers. Cependant les précarités que rencontrent à la fois nombre d'instituts et de familles spirituelles risquent de nous faire perdre de vue ces buts ultimes et fondamentaux. Et spécialement dans les questions qui surgissent dans les liens concrets entre les instituts et les groupes laïcs. Je me permets de dire cela parce que vous savez combien dans l'Église nous sommes doués pour nous perdre dans des questions stériles et parfois même dans des conflits...
- La deuxième raison qui me motive à insister sur la réconciliation est le patrimoine riche... de conflits des instituts. Mais qui dit conflit dit aussi patrimoine de résolutions de conflits, aussi bien par la règle et les règles, des procédures établies par les coutumes, des sagesses ancestrales. Les Familles spirituelles peuvent en bénéficier, en faire bénéficier l'Église et toute la société.
- Si j'insiste, enfin, également sur la réconciliation avec vous c'est aussi parce que les chemins divers et variés entre des consacrés et des laïcs sont déjà une réconciliation en soi. Sans remonter à la division féodale de la société entre les trois ordres de ceux qui prient, ceux qui font la guerre et ceux qui travaillent, il faut bien reconnaître qu'avant le concile Vatican II – à quelques exceptions près- l'Église mettait un soin particulier à ne pas mélanger les catégories. La situation a changé et, pourtant, la joie de ce rassemblement ne doit pas nous faire oublier toutes les questions qui demeurent encore et qui font craindre chez certains une confusion entre la vie religieuse et la vie

« laïque » dans ces partenariats ou ces flirts entre les Instituts et les laïcs qui pourraient leur être associés sous une forme ou sous une autre. Un certain nombre de ces questions seront reprises dans les ateliers de cet après-midi et ne doivent être ni majorées ni niées. C'est déjà être acteurs de réconciliation.

J'aimerais pour terminer sur ce point de la réconciliation revenir à deux repères qui se veulent des critères de discernement.

1. Ne nous méprenons pas sur le terme de « réconciliation ». La réconciliation n'empêche pas la diversité, elle la suppose. Donc attention à la « modélisation/formatage » à l'intérieur des instituts et avec les laïcs, si l'on veut s'enrichir mutuellement et croître ensemble. Revenons au discours du pape aux évêques du Brésil : « Il est important de rappeler Aparecida, la méthode de rassembler la diversité. Pas tant la diversité des idées pour produire un document, mais la variété des expériences de Dieu pour mettre en mouvement une dynamique vitale ». Il ajoute dans ce même discours : « L'Église n'est jamais uniformité, mais diversités qui s'harmonisent dans l'unité et cela vaut pour toutes les réalités ecclésiales. ». Ne pourrait-on pas ajouter : pour toutes les réalités sociales ?
2. Dans cette même optique ne nous méprenons pas sur le terme de famille. L'évangile a subverti fondamentalement la signification de la famille. Matthieu 12, 46-50 : « Comme Jésus parlait encore à la foule, voici que sa mère et ses frères se tenaient au-dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit : « Ta mère et tes frères sont là dehors, qui cherchent à te parler. » Jésus répondit à cet homme : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » Puis, tendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères, celui-là est pour moi un frère, une sœur et une mère. ». Et celui qui est mon frère ou ma sœur est Celui ou celle qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux. Donc toutes nos relations de fraternités, dans les Instituts, les familles, doivent être éclairées par ce principe. Cependant force est de reconnaître que nous fonctionnions souvent dans l'autre sens : nous avons notre représentation vécue ou rêvée de la famille, de la fraternité et nous la projetons sur nos réalités ecclésiales : que ce soient un institut et la fraternité que nous entendons y trouver, la famille spirituelle à laquelle nous appartenons, et combien plus le lien entre les deux. Beaucoup de théologiens africains ont découvert la grande richesse de l'expression « famille de Dieu » pour désigner l'Église, mais ils se sont vite aperçus également des détournements potentiels de l'expression si celle-ci aboutissait à faire entrer dans l'Église les abus de la famille. C'est l'Évangile qui doit réguler la vie de la famille et jamais l'inverse.

II. Dans le sillage des fondateurs (ou des fondatrices)

Vous aurez remarqué comme moi que le titre du rassemblement est finement ciselé, il traite « du sillage des fondateurs ». Du coup il évite soigneusement de répondre à la question de la nature du sillage : s'agit-il d'une association, d'une affiliation, d'une branche ? Et quelque soit le mot, quelle en est la signification. J'aimerais revenir comme ecclésiologue sur un aspect de cette question (qui n'épuise pas les autres). Les textes officiels du magistère sur la question qui nous occupent oscillent entre deux postures. La première considère que c'est l'Institut qui possède le charisme, ou la volonté du fondateur, ou un style de vie évangélique et qu'il le met à la disposition des laïcs qui désirent s'en rapprocher et en être éclairés. La seconde posture traite plus ouvertement d'une collaboration et d'échanges entre religieux et laïcs où les uns apportent aux autres. Ces deux postures apparaissent parfois l'une et l'autre dans un même paragraphe. Prenons l'exemple du n°54 de l'exhortation apostolique post-synodale *Vita consecrata* de Jean-Paul II : « 54. Ces dernières années, la doctrine de l'Église comme communion a permis de mieux comprendre que ses diverses composantes peuvent et

doivent unir leurs forces, dans un esprit de **collaboration et d'échange** des dons, pour participer plus efficacement à la mission ecclésiale. Cela contribue à donner une image plus juste et plus complète de l'Église, et surtout à rendre plus vigoureuse la réponse aux grands défis de notre temps, grâce à l'apport concerté des divers dons ».

Et le texte poursuit : « En ce qui concerne les Instituts monastiques et contemplatifs, les relations avec les laïcs se situent essentiellement sur le plan spirituel, alors que, pour les Instituts engagés dans l'apostolat, ils se traduisent aussi par une collaboration pastorale. Les membres des Instituts séculiers, laïcs ou clercs, entretiennent des relations avec les autres fidèles dans les formes ordinaires de la vie quotidienne. Aujourd'hui, beaucoup d'Instituts, souvent en raison de situations nouvelles, sont parvenus à la conviction que *leur charisme peut être partagé avec les laïcs*, qui, par conséquent, sont invités à participer de façon plus intense à la spiritualité et à la mission de l'Institut lui-même. On peut dire que, dans le sillage des expériences historiques comme celles des divers Ordres séculiers ou Tiers-Ordres, un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat. »

Vous aurez remarqué que la première partie du texte est plus sur le mode de l'**échange** et de la **collaboration** et la seconde sur ce que les Instituts peuvent apporter, « il est question d'un charisme qui peut être partagé avec des laïcs ».

Le problème n'est pas de choisir entre l'une et l'autre conception, mais de tenir les deux. Force est de reconnaître que la plupart du temps c'est l'institut qui est propriétaire d'un don qu'elle met gracieusement à la disposition de laïcs. Mais nous posons nous suffisamment la question de ce qu'un Institut peut recevoir de laïcs, pas seulement en termes d'aides, de finances, de fraternité, de soutien, mais en vertu de ce que sont théologiquement des laïcs. C'est en effet un des acquis du concile Vatican II. Il tente de donner une définition positive du laïc et le distingue positivement des religieux et des prêtres. Auparavant et encore dans certaines parties de Vatican II, le laïc est celui qui n'est ni religieux, ni prêtre. Mais on va lui attribuer à partir de ce même concile un domaine spécifique, une mission précise, même si le concile ne parle pas à son sujet d'un charisme. Il nous faut relire ici ensemble le n° 31 de la constitution *Lumen gentium* sur l'Église :

« Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs. (...) La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée. À cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité. C'est à eux qu'il revient, d'une manière particulière, d'éclairer et d'orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis, de telle sorte qu'elles se fassent et prospèrent constamment selon le Christ et soient à la louange du Créateur et Rédempteur ».

Même s'il ne s'agit pas d'une définition exclusive elle indique un statut et une mission théologique pour les laïcs.

Le texte conciliaire est parfaitement clair : « La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent

selon Dieu. » Vous me direz : « Il n'y a rien là qui s'oppose à l'appartenance à une famille spirituelle, à profiter de la spiritualité d'un institut et de son soutien. Non seulement je suis d'accord avec vous mais je crois que c'est ce qui explique le développement actuel des familles spirituelles qui ne sont en rien une nouveauté dans l'histoire de l'Eglise. Mon hypothèse est qu'il s'agit, pour une part, de recombinaison de formes chrétiennes qui permettaient aux laïcs de vivre cette mission au milieu du monde de manière structurée et qui sont maintenant en crise : je pense spécialement à l'Action catholique, mais aussi très différemment selon les lieux, aux paroisses qui ne peuvent plus offrir, spécialement en milieu rural, ce qu'elles apportaient par le passé. Plus positivement, il me semble que ce chemin commun des familles spirituelles et des instituts est aussi le résultat d'un désenclavement du XXème siècle. J'entends par là à la fois le fruit du concile Vatican II mais également une vie ecclésiale où les différentes vocations et les différents états de vie ont été amenés à se découvrir et à se « démystifier » dans le bon sens du terme. Le concile n'aurait pas été possible sans cette vie ecclésiale. On pense souvent au couple laïcs/prêtres mais il en va de même pour le couple religieux(es)/laïcs.

Il y a tout lieu de se réjouir de ces évolutions et d'y lire de « véritables signes des temps ». Je nourris cependant une petite inquiétude que je me permets de vous livrer. Le risque serait que la collaboration entre instituts et laïcs ne se fasse qu'à sens unique. Pour remplir leur vocation de laïcs, ces derniers viendraient puiser au bassin des charismes et des ressources des instituts. Or nous avons vu dans le texte de *Vita consecrata* qu'il s'agit bien là d'une véritable collaboration et d'un échange. Cela suppose que l'apport se fasse dans les deux sens. Je reviens à ma question précédemment posée : que peuvent apporter des laïcs aux instituts en vertu de leur statut et de leur mission propres. En effet, on peut raisonnablement imaginer que ce que décrit le concile de la mission des laïcs : travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à exercer leurs propres charges sous la conduite de l'esprit évangélique, manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d'espérance et de charité, éclairer d'une manière particulière et orienter toutes les réalités temporelles. On peut espérer que, s'il ne s'agit pas là seulement de mots, les laïcs qui, jour après jour, s'appliquent à vivre une telle mission en soient transformés de l'intérieur, y vive une expérience de la vie en Christ véritablement originale, y découvre –pourquoi pas ?- une spiritualité laïque. Ma question est simple comment tous ces acquis profitent aux membres des instituts dans le chemin que nous parcourons ensemble. Si tout va dans le sens de l'institut vers la branche laïque, et non également dans l'autre sens, on ne fait que transposer dans un autre domaine de la vie chrétienne la distinction entre l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée. Cette distinction avait le mérite de la simplicité mais peut-être pas de l'Evangile ! En pensant cela je ne pense pas être purement iconoclaste puisque *vita consecrata* prévoit cette collaboration des personnes consacrées à des initiatives laïques : (je cite) : « Les personnes consacrées, envoyées par leurs Supérieurs et Supérieures, tout en restant sous leur dépendance, peuvent *collaborer selon des modalités appropriées à des initiatives laïques*, particulièrement dans des organisations et des institutions qui s'occupent des marginaux et qui ont pour but de soulager la souffrance humaine. Si elle est animée et soutenue par une claire et forte identité chrétienne, et si elle respecte les caractéristiques de la vie consacrée, cette collaboration peut faire rayonner la force et la lumière de l'Evangile dans les situations les plus obscures de l'existence humaine ». On peut s'appuyer dans le même sens sur *Repartir du Christ*, n°31 : « La communion et la réciprocité dans l'Eglise ne sont jamais à sens unique. Dans ce nouveau climat de communion ecclésiale les prêtres, les religieux et les laïcs, loin de s'ignorer réciproquement ou de s'organiser uniquement en vue d'activités communes, peuvent retrouver le juste rapport de communion et une expérience renouvelée de fraternité

évangélique et d'émulation charismatique mutuelle, dans une complémentarité toujours respectueuse de la diversité ».

III. « Vivre ensemble »

« Vivre ensemble » : qu'est-ce à dire ? J'ai compris que le premier vivre ensemble dont nous parlions était celui qui unissait selon de multiples modalités les instituts et les groupes, les branches laïcs. Je viens de vous dire combien cela était d'une importance cruciale pour moi. Mais cela est insuffisant car la précarité et la peur qui sont deux caractéristiques de notre société occidentale et de notre Eglise nous poussent à nous replier sur la rencontre du semblable plutôt qu'à nous ouvrir à l'autre dans sa différence. « Vivre ensemble » ce n'est pas vivre ensemble entre nous. J'aimerais nous proposer trois pistes pour terminer :

- « Vivre ensemble c'est d'abord **vivre** » : tout ce qui ne nous fait pas vibrer réellement doit nous inquiéter, où plutôt si nous ne vibrons plus jamais, il a quelque chose à changer pour rester fidèle. Et puis, rester fidèle c'est parfois changer.

- Le « vivre ensemble » ne peut que se déployer dans une ecclésiologie intégrale. Je reviens à nouveau au texte *Repartir du Christ*, n° 31 : « Ce n'est que dans une ecclésiologie intégrale, où les diverses vocations sont perçues au sein de l'unique Peuple des appelés, que la vocation à la vie consacrée peut retrouver son identité spécifique de signe et de témoignage. Aujourd'hui, on redécouvre toujours davantage le fait que les charismes des fondateurs et des fondatrices, qui ont été suscités par l'Esprit pour le bien de tous, doivent à nouveau être replacés au centre même de l'Eglise, ouverts à la communion et à la participation de tous les membres du peuple de Dieu. » Mais replacer les charismes des fondateurs au centre même de l'Eglise, ce n'est pas tomber dans une démarche de marketing c'est patiemment se mettre à l'écoute de tous les chrétiens : les diocèses, dans les paroisses, les aumôneries, les mouvements, les groupuscules en tout genre pour faire résonner doucement l'Evangile, sans parler de nos frères chrétiens d'autres confessions. Pour faire résonner l'Evangile, mais aussi pour recevoir d'eux également. Très concrètement le charisme du fondateur se reçoit aussi de l'extérieur, comme le suggère *Congregavit nos* n°2 dont le temps limité ne me permet que de citer les deux premiers alinéas. On y perçoit qu'il y a un rapport étroit entre la nature même de toute l'Eglise et celle d'une communauté religieuse ou d'une famille religieuse. Une communauté ou une famille donne à voir ce que l'Eglise est et de son côté l'Eglise tout entière fait vivre la communauté religieuse et/ou la famille spirituelle.

« a) *De l'Eglise-Mystère à la dimension mystérique de la communauté religieuse.*

La communauté religieuse n'est pas un simple rassemblement de chrétiens en recherche de leur perfection personnelle. Elle est, beaucoup plus profondément, participation et témoignage qualifié de l'Eglise-Mystère, en tant que vivante expression et réalisation privilégiée de sa "communion", de la grande "koinonia" trinitaire à laquelle le Père a voulu faire participer les hommes en son Fils et dans l'Esprit Saint.

b) *De l'Eglise-Communion à la dimension de communion fraternelle de la communauté religieuse.*

La communauté religieuse, dans sa structure, ses motivations, ses valeurs caractéristiques, rend publiquement visible et continuellement perceptible le don de fraternité fait par le Christ à toute l'Eglise. Elle a donc comme devoir indispensable et comme mission d'être et d'apparaître comme une cellule d'intense communion fraternelle, signe et stimulant pour tous les baptisés(4). »

Autrement dit la vie religieuse, mais également la vie dans une famille spirituelle, se vivent au sein de toute l'Eglise.

- dernière piste : si la mission de notre Eglise est la réconciliation, elle ne peut être seulement une communauté chaude qui ne rassemblerait que des semblables. La tradition catholique porte en son sein une dimension multitudiniste : c'est-à-dire que le salut, la vie en Dieu sont pour tous. « Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et en abondance » (Jean 10, 10). C'est ce qu'ont compris et vécu beaucoup de fondateurs. Nous sommes à une époque de repli identitaire favorable à ce que le sociologue Max Weber appelait une « routinisation » du charisme. La responsabilité nous appartient de nous demander ce que nous voulons faire en vivant ensemble ? Peut-être suivre Celui qui a dit : « Je ne suis pas venu pour les bien portants, je suis venu pour les malades. ... car je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs ». C'est avec eux qu'il faut vivre ensemble !

Laurent VILLEMIN,

Professeur au *Theologicum*

de l'Institut catholique de Paris